

Mont-St-Michel, 16 septembre 2013

*Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Mont-St-Michel, tenue à la salle municipale de l'hôtel de ville de Mont-St-Michel, le 16<sup>e</sup> jour de septembre 2013 à 20 h. Sont présents, messieurs les conseillers : André Trudel, Aurèle Cadieux, Pascal Bissonnette, Éric Lévesque et André-Marcel Évéquoz formant le quorum sous la présidence du maire Roger Lapointe.*

*Sont présentes également mesdames Manon Lambert, directrice générale et Lucie Gagnon, directrice générale adjointe.*

#### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

*Il est 20 h, le maire ouvre l'assemblée.*

13-09-171

#### **DÉMISSION – INSPECTEUR MUNICIPAL**

*Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Pascal Bissonnette, et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission de monsieur Pascal Lebœuf, inspecteur municipal, et ce en date du 16 septembre 2013.*

*Adoptée*

13-09-172

#### **PUBLICATION D'UNE OFFRE D'EMPLOI – POSTE « INSPECTEUR MUNICIPAL »**

*Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller André Trudel, et résolu à l'unanimité, qu'un avis pour une offre d'emploi au poste d'« inspecteur municipal » soit publié dans une lettre circulaire et que ledit avis soit distribué sur le territoire de la Municipalité de Mont-St-Michel.*

*Adoptée*

13-09-173

#### **CHANGEMENT DE STATUT – DIRECTRICE GÉNÉRALE**

*ATTENDU la résolution 13-04-71 adoptée le 11 avril 2013;*

*Proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, et résolu à l'unanimité, que madame Lucie Gagnon, directrice générale, occupe le poste de « directrice générale adjointe » suite à la confirmation du poste de « directrice générale » de madame Manon Lambert, en date du 16 septembre 2013.*

*Madame Gagnon devra continuer à donner la formation et le soutien à la nouvelle directrice générale, le tout tel que stipulé dans l'entente signée le 11 avril 2013 entre les parties.*

*Adoptée*

13-09-174

**CHANGEMENT DE STATUT – DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE – FIN DE LA PÉRIODE DE PROBATION**

*ATTENDU la résolution 13-03-51 adoptée le 14 mars 2013;*

*Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André Trudel, et résolu à l'unanimité, que madame Manon Lambert, directrice générale adjointe, soit confirmé au poste de « directrice générale » en date du 16 septembre 2013, le tout suite au contrat de travail à durée indéterminée signé entre les parties le 22 mars 2013 et que la période de probation prenne fin en date d'aujourd'hui.*

*Adoptée*

**DOSSIER – RECHERCHE EAU POTABLE**

*La direction générale informe les membres du conseil de l'état d'avancement du dossier de recherche de l'eau potable.*

13-09-175

**DEMANDE DE SUBVENTION – TRAVAUX MAJEURS DANS LES CHEMINS**

*ATTENDU le rapport d'évaluation et l'estimé des coûts des travaux majeurs à faire dans les chemins de la Municipalité, préparé par monsieur Pascal Lebœuf, inspecteur municipal;*

*Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, et adopté à l'unanimité, qu'une demande de subvention soit adressée au député Sylvain Pagé, afin de recevoir une aide financière pour des travaux de réfection majeurs dans les chemins sur le territoire de la Municipalité.*

*Adoptée*

**NOTE AUX MINUTES – ABSENCE TEMPORAIRE**

*À 20 h 40, monsieur le maire, Roger Lapointe, déclare son intérêt sur le prochain point de l'ordre du jour et se retire de toutes discussions concernant la dérogation mineure 13-047 et quitte la salle des délibérations.*

13-09-176

**DÉROGATION MINEURE 13-047 – 54, CHEMIN TOUR-DU-LAC-GRAVEL**

*Proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller André Trudel, et adopté à l'unanimité, que le conseil municipal autorise la dérogation mineure numéro 13-047 demandée par monsieur Robert E. Lapointe, visant des dispositions du règlement 02-109 sur le zonage, relativement à la propriété située au 54, chemin Tour-du-Lac-Gravel et construite sur le lot P-34 – Rang 1 – Canton Gravel, consistant à autoriser :*

- Pour une rallonge d'un bâtiment : un empiètement supplémentaire d'une moyenne de 0,46 mètre dans la marge de recul;*
- Pour la terrasse de bois, un empiètement supplémentaire d'une moyenne de 0,75 mètre dans la bande de protection riveraine.*

*Adoptée*

### **NOTE AUX MINUTES – RETOUR**

À 20 h 45, monsieur le maire, Roger Lapointe, revient à la salle des délibérations et reprend son siège à la présente assemblée.

13-09-177

### **MANDAT – AVOCAT – CONFLIT DE TRAVAIL – EMPLOYÉ DU SERVICE DES INCENDIES**

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André Trudel, et adopté à l'unanimité que le conseil mandate Me Roger Rancourt, avocat, afin qu'il accompagne le conseil dans une démarche de congédiement d'un employé du Service des incendies.

Adoptée

### **DÉPÔT – RAPPORT BUDGÉTAIRE**

Le conseil prend acte du rapport budgétaire déposé par la secrétaire-trésorière en date du 16 septembre 2013.

13-09-178

### **TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller, Aurèle Cadieux, et adopté à l'unanimité, que le conseil autorise les transferts budgétaires suivants :

- Appropriation de la somme de 35 795 \$ du surplus réservé à la voirie (59-131-10) au poste budgétaire de l'entretien des chemins (02-320-00-521-00);
- Transférer la somme de 6 000 \$ du poste budgétaire d'immobilisations (03-310-90-000-00) au poste budgétaire de l'entretien des chemins (02-320-00-521-00)

Adoptée

### **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TOILETTE POUR HANDICAPÉ – SALLE COMMUNAUTAIRE**

Proposé par le conseiller Aurèle Cadieux, appuyé par le conseiller Éric Lévesque, et adopté à l'unanimité, que les travaux de construction d'une toilette pour handicapé à la Salle Communautaire, soient reportés en 2014 et que les sommes nécessaires soient prévues au prochain budget.

Adoptée

13-09-179

### **MANDAT – MÉDIATEUR – POMPIERS**

ATTENDU le climat hostile au Service des incendies;

Proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller André Trudel, et adopté à l'unanimité que Me Roger Rancourt, avocat, soit mandaté afin de tenir une rencontre de médiation avec certains pompiers concernant le conflit qui règne au Service des incendies.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Règlement 80-52, aucune question, aucun contribuable présent.*

13-09-180

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

*L'ordre du jour étant épuisé, il a été proposé par le conseiller Pascal Bissonnette, appuyé par le conseiller Aurèle Cadieux, et résolu à l'unanimité, que l'assemblée soit levée, il est 21 h 55.*

*Adoptée*

---

*Roger Lapointe,  
Maire*

---

*Manon Lambert,  
Directrice générale*